



**Procès-verbal
du
Conseil d'administration**

du
mercredi 13 juin 2007

1 – Détermination du thème du colloque de Nancy 2008.

Il a été décidé à l'unanimité de retenir « La compétence » comme thème de ce colloque et de retenir « la doctrine » pour le colloque de Montpellier au printemps 2009.

Sur la base de ce choix, une réflexion s'est engagée permettant de déterminer la plupart des sujets des interventions du colloque de 2008 :

- 1 – Rapport introductif : la compétence vue par la doctrine publiciste
- 2 – Compétence et souveraineté
- 3 – Compétence, capacité et pouvoirs
- 4 – L'indisponibilité des compétences
- 5 – compétence liée et pouvoir discrétionnaire
- 6 – compétence et temps
- 7 – L'incompétence
- 8 – L'aménagement des compétences locales
- 9 – La subsidiarité
- 10 – Les délégations
- 11 – La compétence extra-territoriale
- 12 – La spécialité

2 – discussion sur les points 2, 3 et 4 de l'ordre du jour. Pas lieu à décision.

3 – Au titre des questions diverses, décision à l'unanimité de compléter les tarifs des adhésions par une rubrique supplémentaire : « personnes morales et centres de recherches bienfaiteurs : montant libre »